

## Règles de fonctionnement du club

Le Waterloo natation est une association à but non lucratif dont l'objectif est de permettre à tous les adhérents de pratiquer la natation dans les meilleures conditions et de se faire plaisir dans la pratique de ce sport.

**Règle 1 :** La piscine de Waterloo est intégralement gérée par l'ASBL Waterloo Sports qui a tout pouvoir décisionnaire sur cette structure et son entretien. Le club en est juste utilisateur. Chaque membre du club ou accompagnant se doit donc de respecter le règlement d'ordre intérieur de la piscine de Waterloo. (consultable au bord de l'eau)

**Règle 2 :** Seuls les adhérents au club devront respecter les heures d'entraînement ainsi que les jours de présence définis après l'inscription afin de ne pas surcharger les groupes. Les enfants présents en dehors de leurs jours d'inscription ne seront pas autorisés à nager.

**Règle 3 :** Utilisation des vestiaires.

- L'utilisation des cabines individuelles est interdite à tous les membres du club. En effet, tous les membres du club doivent utiliser les vestiaires collectifs en tenant compte de la répartition ci-dessous :
  - Pour les filles non accompagnées : vestiaire n° 5
  - Pour les garçons non accompagnés : vestiaire n° 3
  - Pour les filles accompagnées : vestiaire n° 4
  - Pour les garçons accompagnés : vestiaire n° 2
  - Pour les familles nombreuses (ayant des enfants de sexes différents) : vestiaire n° 1
- Afin d'éviter tout problème, il est demandé à chaque nageur de ranger ses affaires dans son sac. Cependant, les sacs sont interdits au bord de l'eau.
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de tout objet de valeur ou non durant les cours de natation. Nous tenons à vous rappeler que les casiers sont à votre disposition.
- Hors « heures publiques », les membres du club auront accès aux vestiaires collectifs 10min avant le début du cours. Pour des raisons de sécurité, la porte d'entrée de la piscine est fermée pendant toute la durée du cours. En cas de retard de votre part, vous risquez donc de vous retrouver face à une porte close.

**Règle 4 :** Maillot de bain et bonnet obligatoires. Short non autorisé. Lunettes fortement conseillées. Chaque nageur est tenu de garder son maillot de bain sous les douches collectives.

**Règle 5 :** Discipline et politesse sont obligatoires pendant les compétitions, les entraînements et dans les vestiaires. Tout manquement à la discipline pourra être sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive.

**Règle 6 :** La propreté des locaux (vestiaires, hall d'entrée, sanitaires, ...) doit être scrupuleusement respectée. Veuillez donc à ne pas laisser traîner à la fin du cours vos déchets, bouteilles vides, ...

**Règle 7 :** Hygiène du bassin :

- Les chaussures sont interdites à l'arrière des vestiaires et au bord du bassin.
- Après avoir amené son enfant au bord de l'eau, les parents ne peuvent pas rester au bord de l'eau.
- Il est interdit de manger et boire dans les vestiaires hors mis de l'eau et des boissons énergisantes.

**Règle 8 :** Sauf dérogation du conseil d'administration, il est interdit de faire des photos ou de faire des films dans l'enceinte de la piscine.

L'équipe du WN